

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le samedi 1^{er} octobre à 09 heures 30, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 23 septembre 2022, se sont réunis à la Salle des Fêtes de Deauville, 118 ter avenue de la République, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER, Président.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 22

Nombre de votants : 39

PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1^{er} Vice-Président, Thierry GRANTURCO 5^{ème} Vice-Président, Michel CHEVALLIER 6^{ème} Vice-Président, Yves LEMONNIER 8^{ème} Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9^{ème} Vice-Président, Françoise LEFRANC 11^{ème} Vice-Présidente, Patrice BRIERE, Guillaume CAPARD, Miriam GUERARD, Emmanuelle HONOREZ-BRULÉ, François HORENT, Chhun-Na LENGART, Fabienne LOUIS, David MULLER, Marie-France NUDD-MITCHELL, Delphine PANDO, Didier PAPELOUX, Didier QUENOUILLE, Michel THOMASSON, Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE

ABSENTS :

Jean-Guillaume d'ORNANO (excusé), Florence GALERANT (excusée)

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Colette NOUVEL-ROUSSELOT, pouvoir à Philippe AUGIER Président, Sylvie DE GAETANO, pouvoir à Didier QUENOUILLE, François PEDRONO, pouvoir à Marie-France NUDD-MITCHELL, Jacques MARIE, pouvoir à Emmanuelle HONOREZ-BRULÉ, Régine CURZYDLO, pouvoir à Françoise LEFRANC 11^{ème} Vice-Présidente, Rebecca BABILOTTE, pouvoir à Patrice BRIERE, Claude BENOIST, pouvoir à Yves LEMONNIER 8^{ème} Vice-Président, Véronique BOURNE, pouvoir à Michel MARESCOT 1^{er} Vice-Président, Christèle CERISIER-PHILIPPE, pouvoir à Guillaume CAPARD, Stéphanie FRESNAIS, pouvoir à Michel THOMASSON, Jean-Claude GAUDE, pouvoir à David MULLER, Patricia NOGUET, pouvoir à Fabienne LOUIS, Caroline RACLOT-MARAIS, pouvoir à Chhun-Na LENGART, David REVERT, pouvoir à Delphine PANDO, Patrice ROBERT, pouvoir à Dominique VAUTIER, Ihsane ROUX, pouvoir à Philippe LANGLOIS 9^{ème} Vice-Président, Hervé VAN COLEN, pouvoir à Michel CHEVALLIER 6^{ème} Vice-Président

Monsieur David MULLER est nommé secrétaire de séance

DELIBERATION N°D118_011022

**CREATION DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE
DES FALAISES JURASSIQUES DU CALVADOS
Avis sur le dossier soumis à enquête publique**

Communauté
de Communes
Coeur Côte Fleurie

12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org

f in   

Actuellement, le littoral du département du Calvados est concerné par une seule réserve naturelle, à savoir la réserve naturelle nationale de la Falaise du Cap Romain : cette réserve s'étend sur 23,85 hectares et concerne deux communes, Bernières-sur-Mer et Saint-Aubin-sur-Mer. Elle englobe une portion de falaise et une partie du platier rocheux qui s'étend à son pied. Cette réserve naturelle protège un site exceptionnel pour son intérêt paléontologique et notamment pour la faune fossile datant du jurassique.

Mais les inventaires géologiques montrent que le littoral du Calvados concentre, de façon exceptionnelle, d'autres sites d'intérêt national voire international pour la compréhension de l'histoire de la Terre, pour l'observation des vestiges paléontologiques et pour l'étude de l'évolution des falaises.

Les réflexions scientifiques, géologiques mais également écologiques, et les concertations engagées avec les acteurs locaux ont été menées sur six périmètres d'étude :

- Périmètre n° 1 : Les falaises du Bessin occidental
- Périmètre n° 2 : Les falaises du Bessin oriental
- Périmètre n° 3 : Les falaises du Cap Romain et de Luc à Lion-sur-Mer
- Périmètre n° 4 : Les falaises des Vaches Noires
- Périmètre n° 5 : Le Mont Canisy
- Périmètre n° 6 : Les falaises des Roches Noires et de la Pointe du Heurt

Ces expertises scientifiques et la concertation ont abouti à proposer la création d'une réserve naturelle nationale portée par l'État sur 10 sites délimités au sein de ces six périmètres. Ce projet concerne un linéaire de côte de 37km, une superficie totale de 1 888 hectares en domaine terrestre et 1 311 hectares en domaine public maritime.

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie est donc concernée par les 3 derniers de ces 6 périmètres.

Le Préfet du Calvados, par arrêté en date du 8 Juillet 2022, a ouvert une enquête publique relative à la création de la réserve naturelle nationale des falaises jurassiques du Calvados et a donc demandé à la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie de formuler un avis sur cette demande de création dans les trois mois suivant la réception de sa saisine (soit à compter du 21 juillet 2022).

Les objectifs principaux de ce classement sont de préserver les objets géologiques exceptionnels de la côte jurassique du Calvados ainsi que les habitats et espèces d'intérêt patrimonial présents sur les falaises. Ce classement constituera une servitude d'utilité publique (SUP).

Les intérêts géologiques et écologiques à l'origine du projet de réserve naturelle relèvent de plusieurs enjeux :

- des enjeux géologiques de niveau national voire international : intérêt paléontologique remarquable avec une diversité de fossiles ;

- des enjeux écologiques liés aux végétations et aux habitants marins : les falaises des Vaches Noires et des Roches Noires montrent une grande complexité des formes de relief dans un contexte de forte dynamique d'érosion et de mouvements de terrain : il en résulte

**Communauté
de Communes
Cœur Côte Fleurie**
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org



une grande diversité et extrême imbrication des végétations (ex : les pelouses sur marne, les végétations de grande plante, les boisements de frênes,...) ;

- dès enjeux écologiques liés aux espèces végétales et animales : exemples : périmètres exploités par plusieurs chauves-souris, une avifaune nicheuse, des reptiles tels que vipères et serpents, ainsi que des plantes à fleurs d'intérêt patrimonial dont une protégée au niveau national et deux au niveau régional.

Les incidences dues au projet de réserve naturelle sur les activités et les usages en présence sont de plusieurs ordres :

- concernant l'agriculture : les incidences sont exclusivement associées aux réglementations des pratiques culturales (conservation des cultures en prairies, maintien de ces dernières et mise en œuvre de pratiques moins intensives) ;

- concernant les autres activités et usages sur l'espace terrestre : d'une manière générale, le projet n'aura pas d'incidence sur le fonctionnement et la fréquentation des sites touristiques majeurs compte-tenu notamment de la maîtrise foncière menée par le Conservatoire du Littoral et de la gestion de ces sites d'ores et déjà mise en œuvre ;

- concernant les activités et les usages en mer : La principale activité réglementée sur l'estran et au pied des falaises concerne le ramassage de fossiles qui sera interdit sauf dérogation à des fins scientifiques ou pédagogiques. La pêche à pied n'est pas prévue être réglementée que ce soit pour les professionnels comme pour les amateurs.

Les principes de la réglementation proposée, à ce stade du projet, sont les suivants :

- réglementation par rapport au patrimoine géologique dont l'interdiction de tous prélèvements de fossiles et minéraux détachés au sein de la réserve (et notamment sur le domaine marin et au pied des falaises) sauf dérogations susmentionnées ;

- réglementation par rapport à la quiétude de la faune : exemple : maintien en laisse des chiens sur le domaine terrestre comme maritime ;

- réglementation par rapport à l'activité agricole dont l'interdiction d'usage de tout intrant chimique/produits phytosanitaires et amendements organiques ;

- réglementation des activités sur le domaine public maritime ;

- réglementation par rapport à la circulation terrestre : circulation limitée aux seuls piétons sur les cheminements et aménagements dédiés des propriétés publiques ;

- réglementation par rapport à la chasse : interdiction de tirs réalisés à partir d'embarcations.

Vu que la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie est propriétaire de terrain(s) situé(s) dans ces périmètres,

**Communauté
de Communes
Cœur Côte Fleurie**
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org



Vu les éléments exposés et considérant que la démarche a été réalisée en coconstruction et en concertation avec élus, associations, organisations socio-professionnelles, comité technique,

Considérant que l'avant-projet de 2020 a été modifié par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) et par le Conseil National de Protection de la Nature (CNP) et que ces deux instances ont réclamé une évolution réglementaire à savoir l'interdiction stricte de prélever des objets géologiques (hors opération du plan de gestion), notamment pour le ramassage des fossiles détachés,

Considérant que le patrimoine paléontologique est « d'importance nationale voire internationale » et participe à la culture scientifique, à l'attractivité touristique, ce dernier doit donc être protégé de la destruction des marées grâce au ramassage,

Il est demandé au Conseil de bien vouloir donner un avis favorable au projet tel que présenté dans le dossier d'enquête publique susvisé **sous réserve d'autoriser le ramassage des fossiles détachés, présents sur le domaine public maritime,**

Le Conseil est invité à en délibérer

Le Conseil Communautaire

Après en avoir délibéré

Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

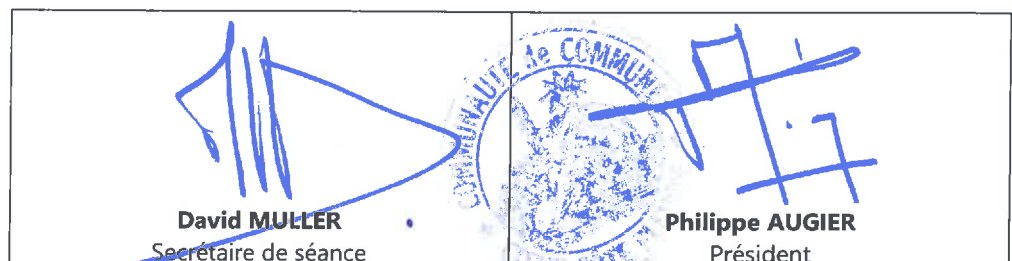
DONNE un avis favorable à la demande de création de la réserve naturelle nationale des falaises jurassiques du Calvados **sous réserve d'autoriser le ramassage des fossiles détachés, présents sur le domaine public maritime.**

Le Président :

Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME



Communauté
de Communes
Coeur Côte Fleurie
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org

f in   